



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/145

**OBJET : EXPÉRIMENTATION DE LA CRÉATION D'UNE
COMMUNAUTÉ COLLABORATIVE D'INNOVATION**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : le 6 décembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : le 6 décembre 2017

Le 12 Décembre de l'année deux mille dix-sept à 18h30

à la Technopole – Salle Millésime
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	E	M GACHET	MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	M CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	E	M CLEMENT
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

La séance est ouverte

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BETES est élue secrétaire de séance

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/145

**OBJET : EXPÉRIMENTATION DE LA CRÉATION D'UNE
COMMUNAUTÉ COLLABORATIVE D'INNOVATION**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-1-1 relatif au développement économique.

Vu la délibération n°2016/130 du 6 décembre 2016 portant sur le lancement d'une consultation pour la location de bâtiments modulaires.

Considérant le projet EUREKAPOLE,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSÉ :

Dans le cadre du projet Eurekapole, nous avons pris l'attache d'une entreprise assurant l'animation et le développement du projet : il s'agit de la société BLUMAR LAB.

Le fruit du travail nous amène à expérimenter de nouvelles formes de relations économiques et développer une économie collaborative.

Les nouveaux modes de fonctionnement des partenariats permettront de partager des connaissances et l'usage de machines spécifiques, en vue de créer de nouvelles plus-value, pour des projets d'autres entreprises.

Il s'agit de construire une communauté collaborative d'innovation avec pour finalité une expérimentation de fablab à caractère industriel.

Les projets à développer le seront autour de différentes spécialités :

- Transition numérique pour toute activité voulant intégrer des usages numériques.
- Fabrication numérique : toutes les machines à commande numérique
- Fabrication de machines à tables multi-axes
- Objets connectés, homologation de radio-fréquences
- Ingénierie dans le domaine des énergies renouvelables
- Matériaux en général et spécialité très avancée en polymères.
- Électronique, Mécanique

Afin d'expérimenter cette possibilité et avant de lancer un appel à projet plus large la Communauté de Communes de Montesquieu loue des locaux sur la technopole en bail précaire.

Cette délibération fait suite à une décision du Président autorisant la location d'un local, à la société SCI Promesse Solaire Inépuisable, pour une durée de 4 mois. La présente délibération porte donc sur le renouvellement par tranche de 4 mois du bail jusqu'à la livraison des modulaires prévue pour 2018.

Ainsi, il est prévu de signer deux baux d'une durée de 4 mois renouvelables, toutes charges comprises :

- un pour les bureaux d'un montant de 8 413,57 € TTC soit 2 103,39 € TTC par mois
- un pour le stockage d'un montant de 5 274,44 € TTC soit 1 318,61 € TTC par mois

En contrepartie de la mise à disposition de ces locaux les entreprises consentiront à :

- laisser la machine en pleine propriété à la CCM pour le futur FAB LAB
- donner une compensation en ingénierie (évaluée en heures de travail)

L'estimation de cette contrepartie sera équivalente à 50 % du prix du loyer du local mis à disposition.

Une convention de partenariat formalisant cette contrepartie sera signée entre la CCM et les start-up bénéficiaires.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/145

**OBJET : EXPÉRIMENTATION DE LA CRÉATION D'UNE
COMMUNAUTÉ COLLABORATIVE D'INNOVATION**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer deux baux précaires d'une durée de 4 mois renouvelable par 4 mois jusqu'à la livraison des modulaires, avec la société SCI Promesse Solaire Inépuisable, d'un montant mensuel de 2 103,39 € TTC pour les bureaux et de 1 318,61 € TTC pour le stockage, et tout document relatif à cette communauté collaborative d'innovation
- **Inscrit** les crédits nécessaires aux budgets afférents
- **Autorise** le Président à signer les conventions de partenariats avec les start-up bénéficiaires ;
- **Autorise** le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la réalisation et au renouvellement de cette opération.

Fait à Martillac, le 12 décembre 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement